



equinor

BIENVENUE AUX

Bay du Nord

SÉANCES D'INFORMATION DU PUBLIC



Heureux de vous rencontrer



Jim Beresford
Vice-président



Asbjørn Haugsgjerd
Directeur de projet



Peter Madden
Avantages industriels



Dave Ralph
Opérations et entretien



Colin Moores
Sécurité et durabilité



Jonathan Fleming
Subsurface



Shannon Willcott
Forage



La séance d'aujourd'hui

À propos de nous

Approche du développement

Plan d'avantages

Prochaines étapes

Questions et réponses



À propos de nous



Equinor: Qui nous sommes

MISSION

De l'énergie pour les gens.

Des progrès pour la société.

Une quête de meilleures solutions.

SÉCURITÉ

Assurer la
sécurité de notre
personnel

VALEURS

Guider notre
comportement

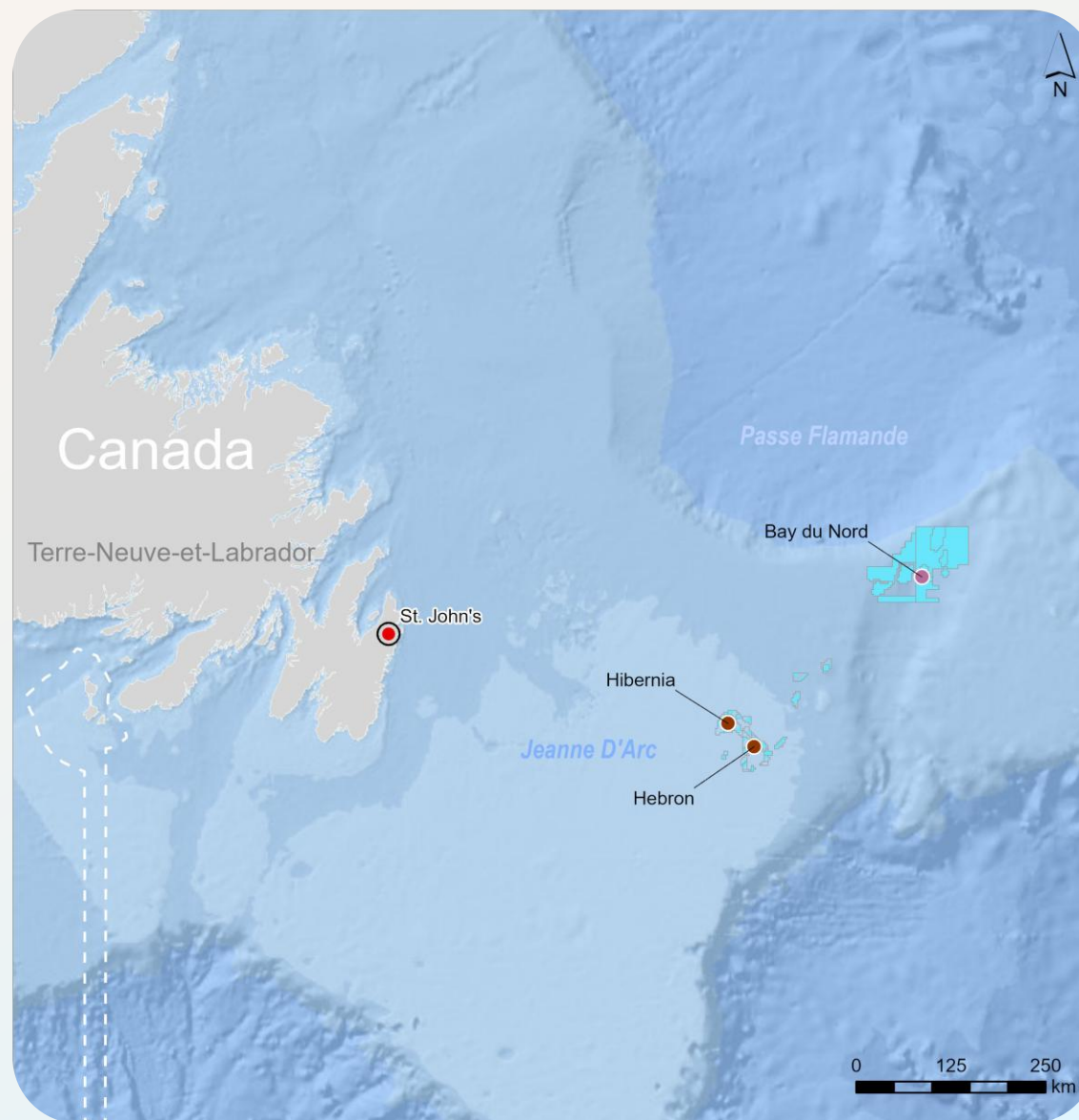
ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Toujours faire les
bons choix



30 ans au Canada

- Bureau de St. John's, T.-N.-L. depuis 1996
- Détenteur d'intérêts à l'étranger (Canada et T.-N.-L.)
- Plus de 18 ans d'expérience en exploration extracôtière à Terre-Neuve-et-Labrador





De la découverte à la préparation au développement



1996

Acquisition d'actifs dans les sites Hibernia et Hebron

2009

Première découverte à la passe Flamande

2013

Découvertes des champs pétroliers Harpoon et Bay du Nord

2016

Découverte à Baccalieu

2020

Découvertes de Cappahayden et Cambriol

2023

Transformation de Bay du Nord

2024

Sélection du concept

2026

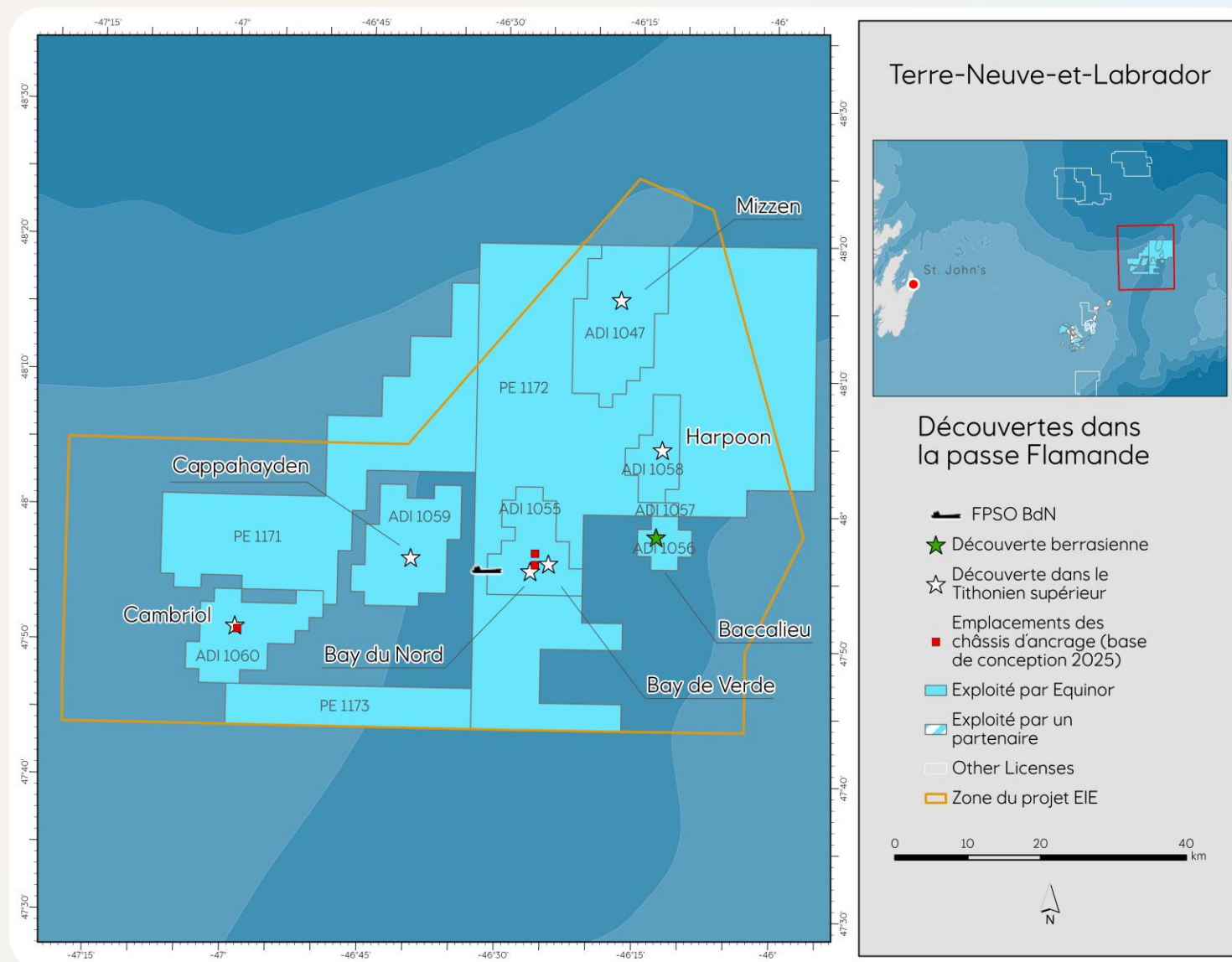
Application du plan de développement

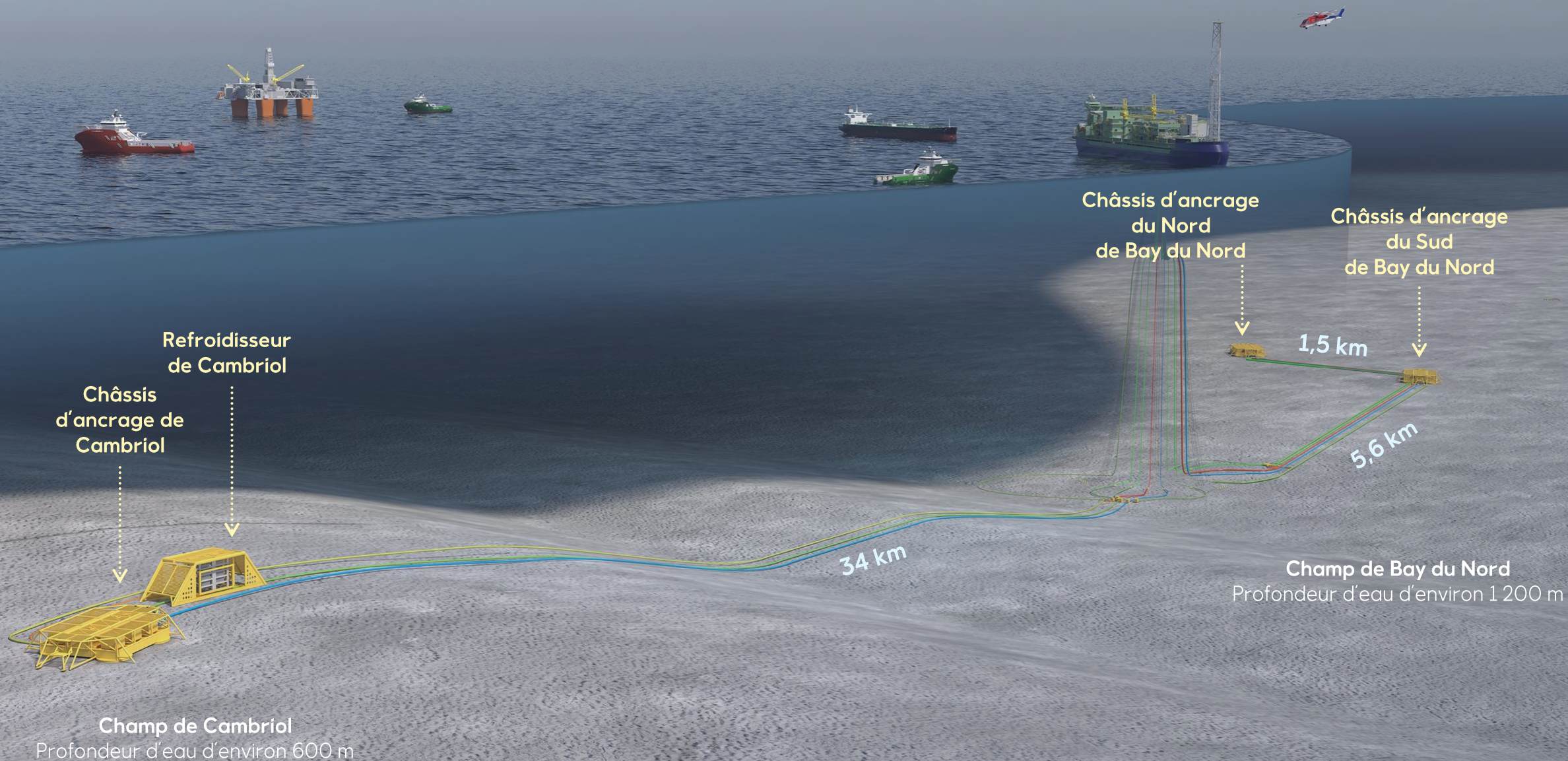


Approche du développement

Zone du projet

- Bassin de la passe Flamande
- Environ 475 km au nord-est de St. John's
- La phase initiale comprend deux champs
- Emplacements proposés pour les infrastructures de surface et sous-marines clés

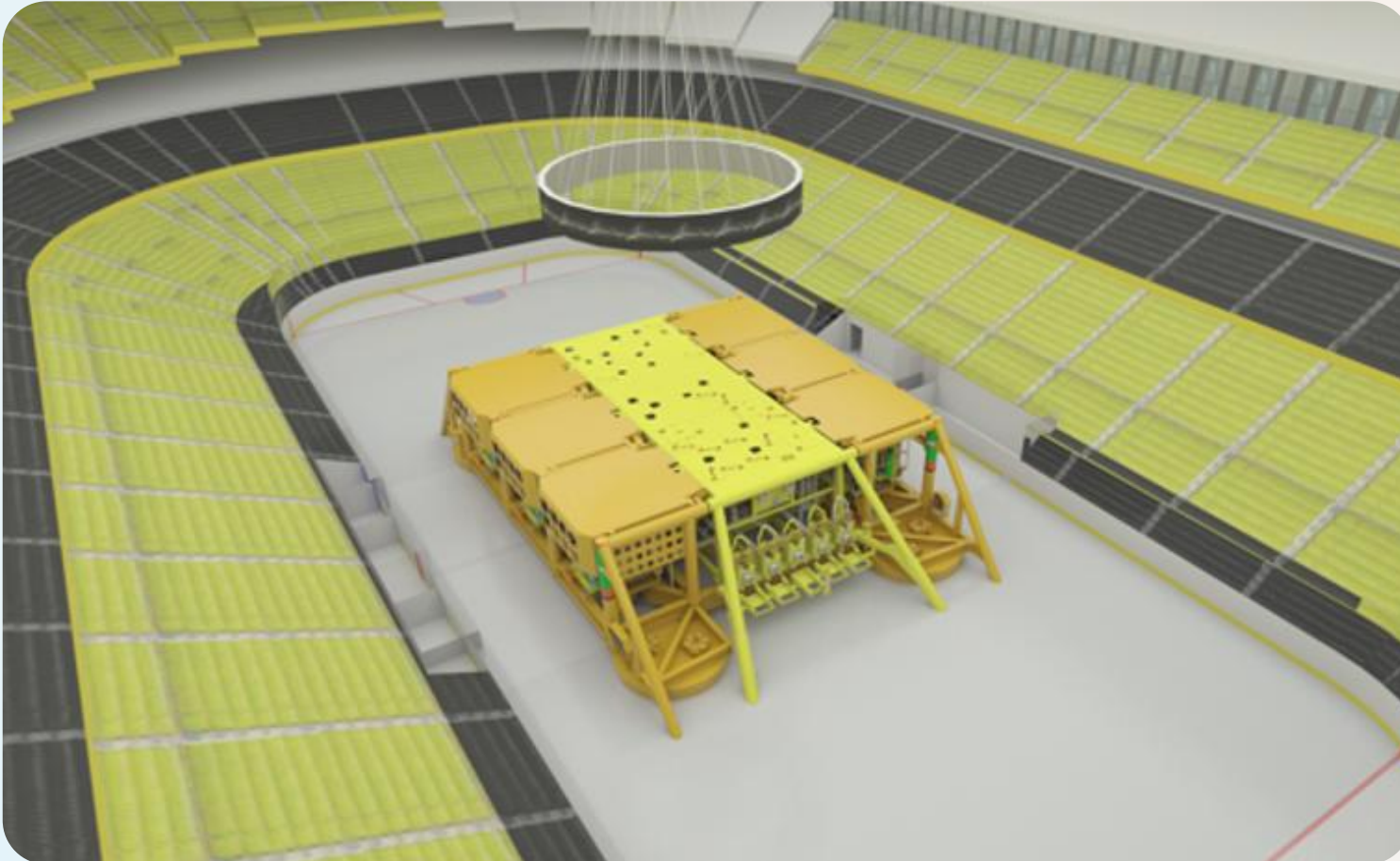






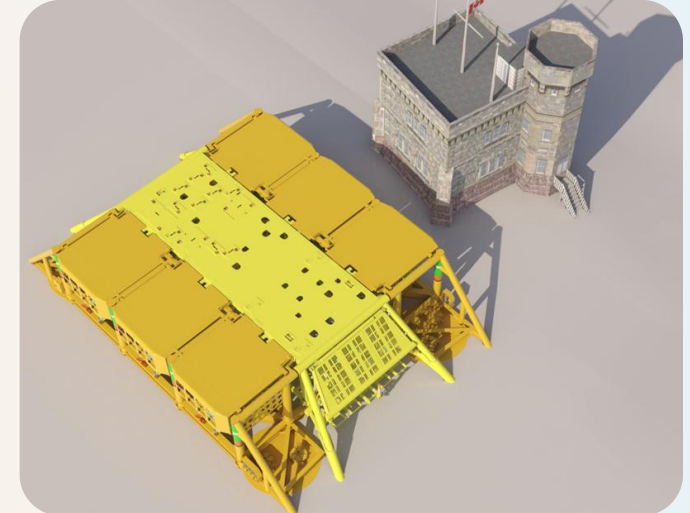


MARY BROWN'S CENTRE



Mention de source : Subsea Integration Alliance (SIA)

TOUR CABOT À SIGNAL HILL



Mention de source : Subsea Integration Alliance (SIA)



PHASE DE DÉVELOPPEMENT

PHASE D'EXPLOITATION

2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032 2033 2034 2035 2036 2037 2038 2039 2040 2041 2042+

ÉTAPES IMPORTANTES



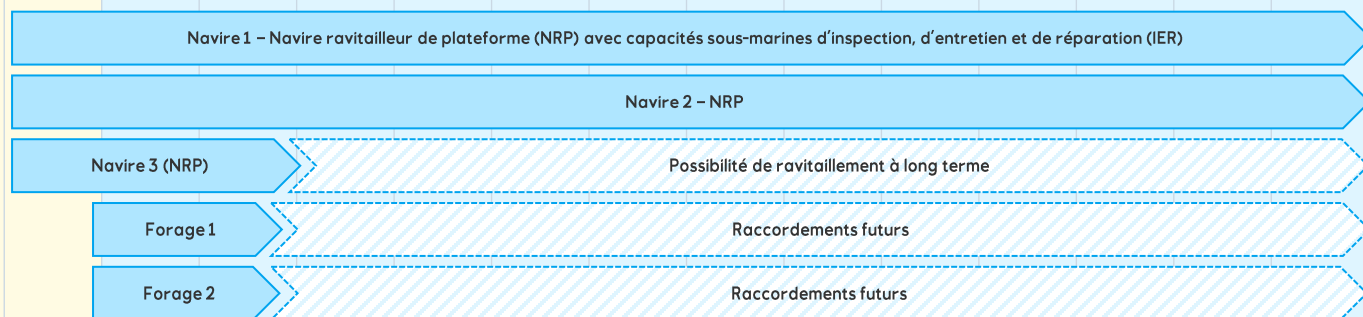
Activités sous-marines et FPSO



FORAGE



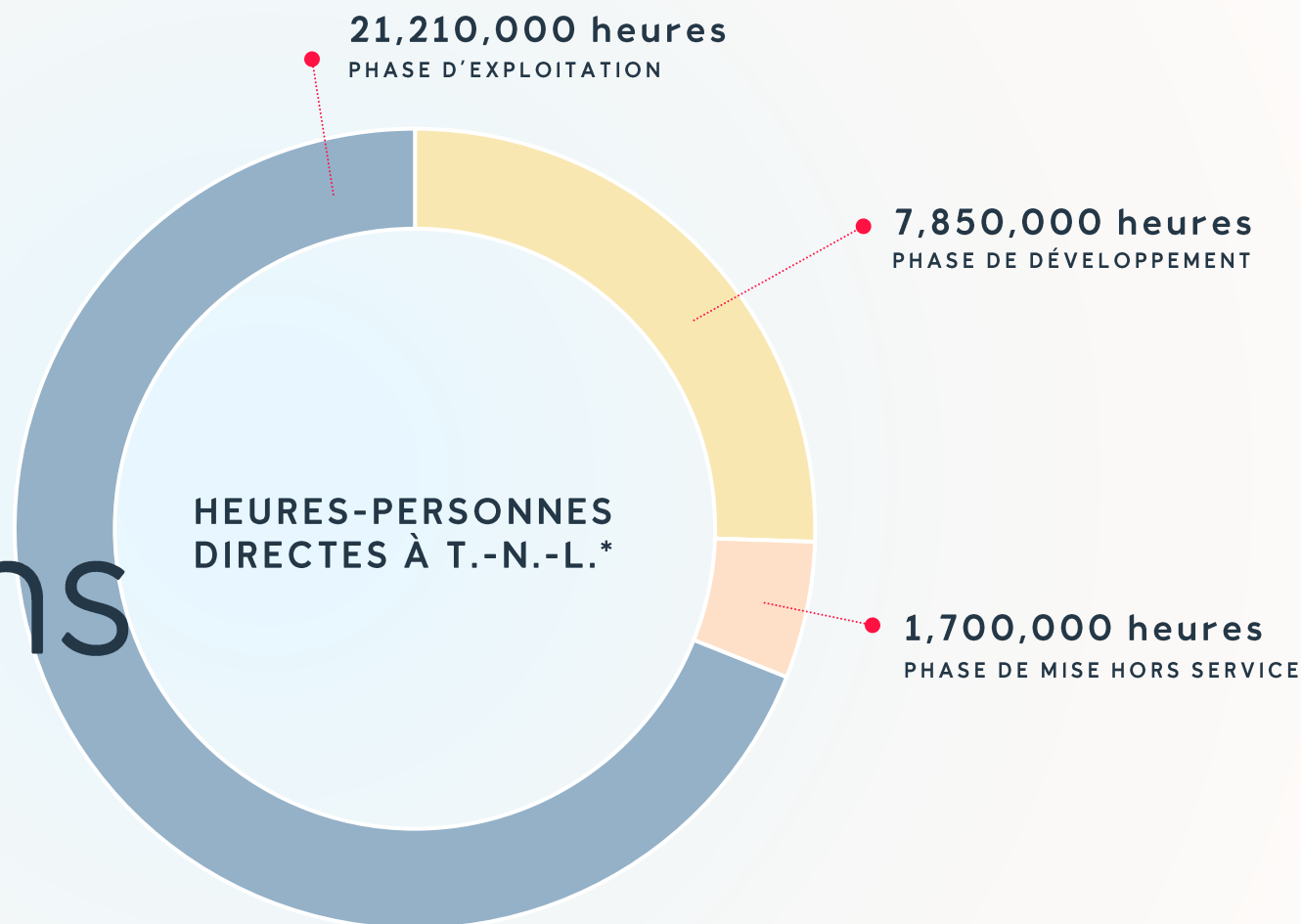
CALENDRIER DES NAVIRES DE SOUTIEN





Travaux à long terme à Terre-Neuve-et-Labrador

~31 millions



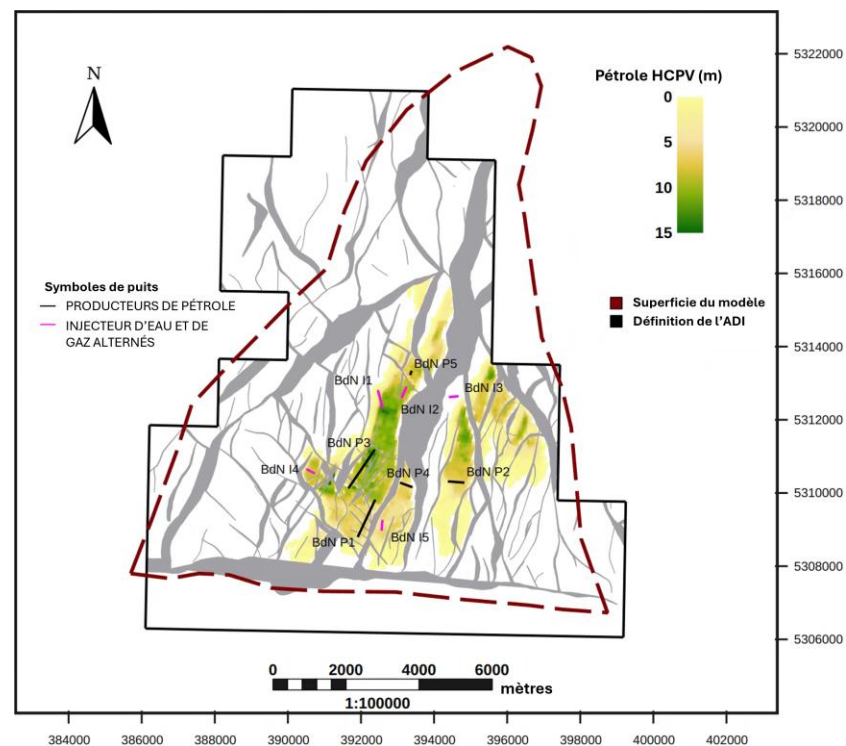
**Tient compte des deux premiers champs. Les raccordements futurs ajouteront des heures supplémentaires.*



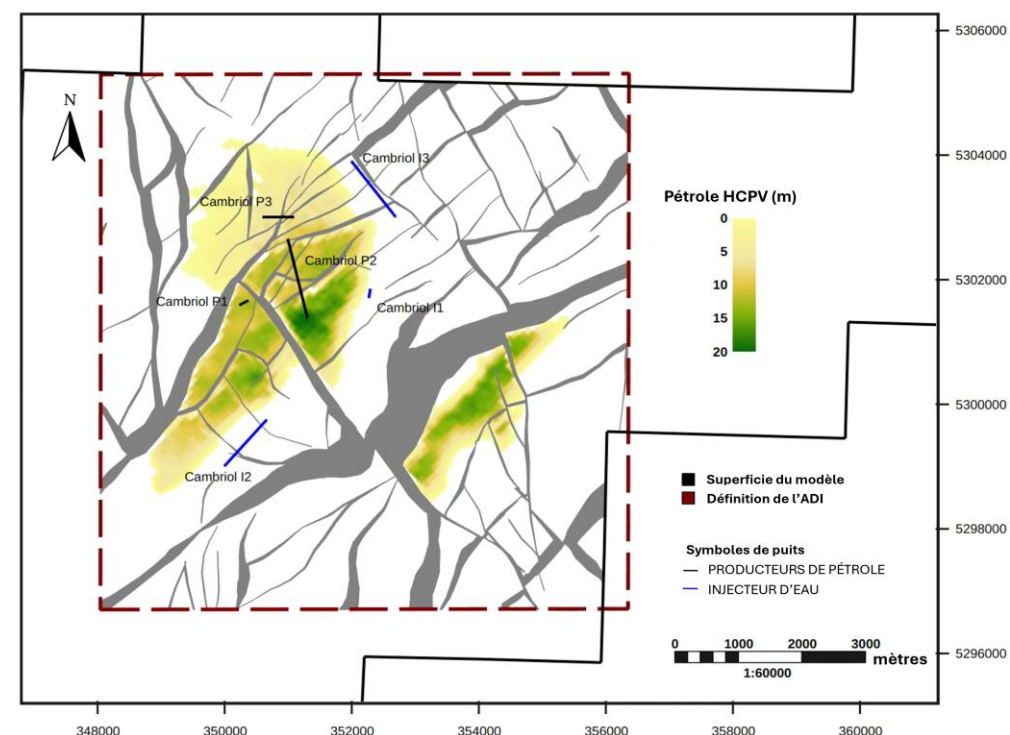
Forage subsurface et de développement

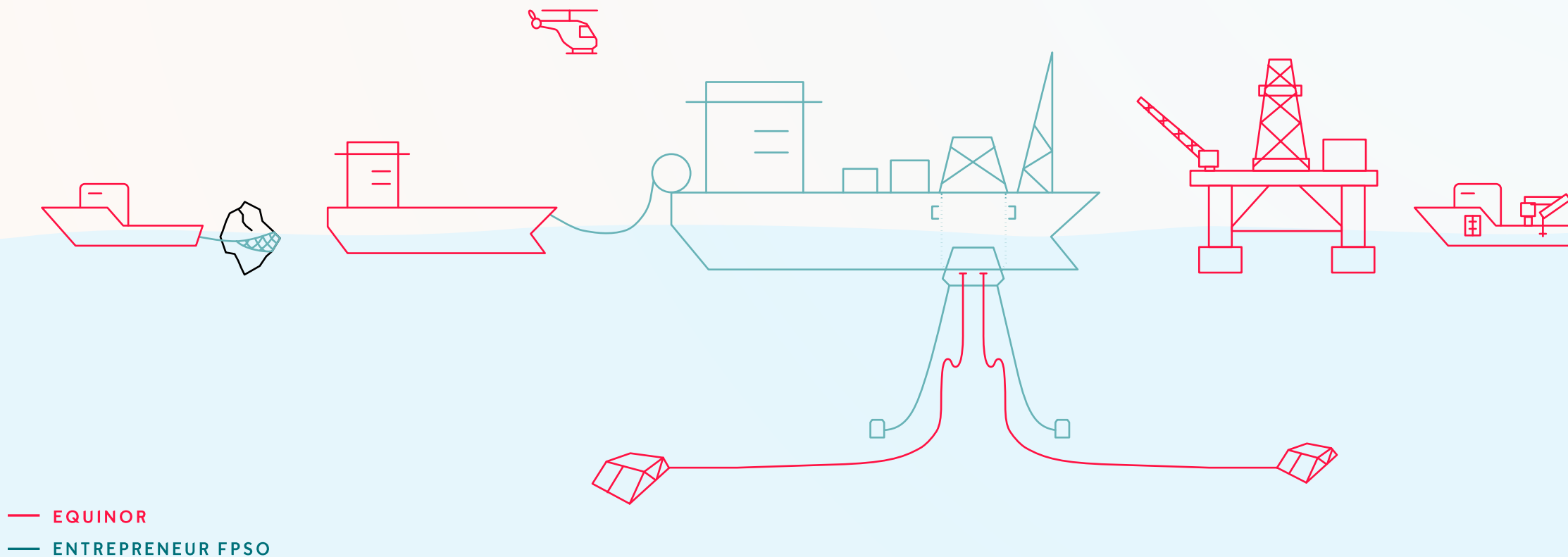
→ Phase initiale → Développement différé → Forage de développement

CHAMP DE BAY DU NORD



CHAMP DE CAMBRIOL







Modèle d'exploitation de l'actif

- ✓ Dotation
- ✓ Formation et compétences
- ✓ Activités intégrées
- ✓ Automatisation et contrôle
- ✓ Fiabilité et entretien
- ✓ Logistique
- ✓ Gestion des glaces
- ✓ Prévisions et surveillance
- ✓ Déconnexion
- ✓ Planification des mesures d'urgence



Gestion de la sécurité et de l'environnement



Vision



Conditions de l'évaluation
environnementale



Analyse de la sécurité du
concept



Plans clés



Plan d'avantages

[À PROPOS DE NOUS](#)

[APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT](#)

[PLAN D'AVANTAGES](#)

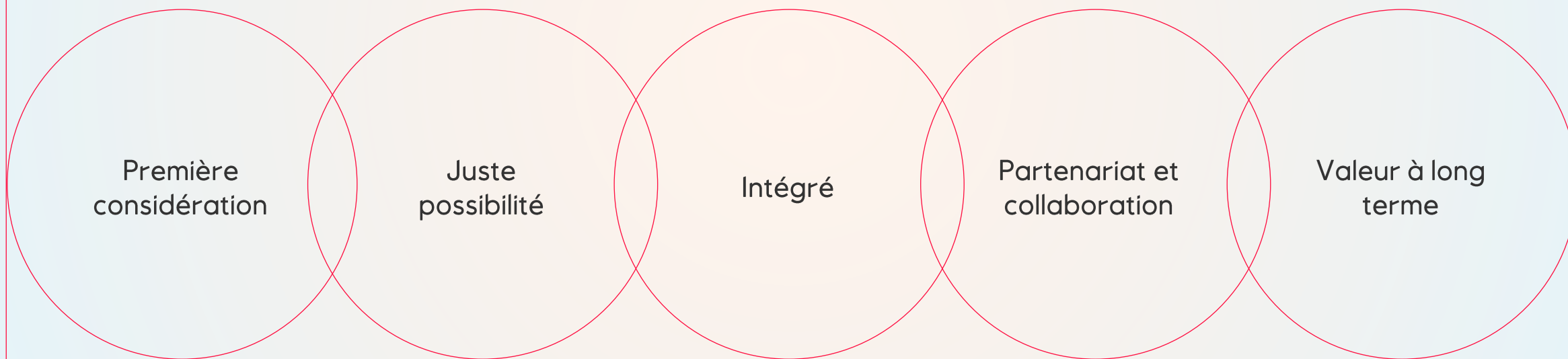
[PROCHAINES ÉTAPES](#)

[QUESTIONS ET RÉPONSES](#)

Bannerman Park, St. John's, T.-N.-L.



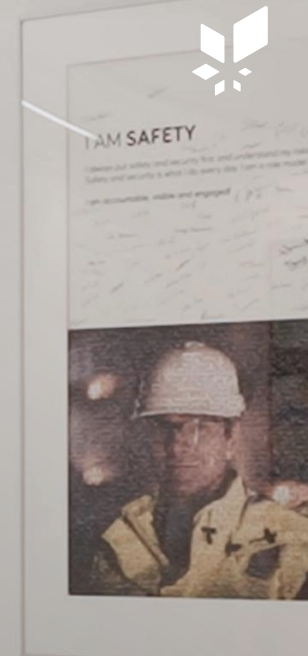
Principes pour un impact local durable





Bureau du projet | St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador

- Équipe de projet
- Équipe des avantages





Engagements

- ✓ Emploi, éducation et formation
- ✓ Approvisionnement et passation de marchés
- ✓ Perfectionnement des fournisseurs
- ✓ Recherche et développement
- ✓ Surveillance, production de rapports et responsabilisation



Diversité et inclusion



Objectifs et cibles



Main-d'œuvre et emploi



Diversité des fournisseurs



Création d'un bassin de talents



Milieu de travail inclusif et rétention



Énoncé des répercussions socio-économiques

1 À QUOI ÇA SERT> 2 COMMENT NOUS L'UTILISONS> 3 ÉVALUATION ET RÉSULTATS



Prochaines étapes



Regard vers l'avenir

2027

DÉCISION
D'INVESTISSEMENT
FINALE

2031

MISE EN SERVICE
DES PUITES

25+

ANNÉES D'ACTIVITÉ

~100 millions de dollars

EN INVESTISSEMENTS EN R-D ET EN
GÉNIE ET TECHNOLOGIES

~31 M

D'HEURES-PERSONNES

~40 G\$

AU PIB

~9 G\$

EN REVENU DU
TRAVAIL

~\$10 G\$

EN REDEVANCES ET IMPÔTS

DEUX PREMIERS CHAMPS



MERCI



QUESTIONS ET RÉPONSES

À PROPOS DE NOUS

APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT

PLAN D'AVANTAGES

PROCHAINES ÉTAPES

QUESTIONS ET RÉPONSES



Dans cette présentation, le terme « Equinor » et des termes tels que « l'Entreprise », « la Société », « notre », « nos », « nous », « sa » et « ses » peuvent désigner Equinor ASA, une ou plusieurs de ses filiales consolidées, ou l'ensemble d'entre elles. Ces termes ne sont utilisés que pour des raisons de commodité et ne constituent pas une description précise de l'une ou l'autre des entreprises distinctes.

Cette présentation contient des énoncés prospectifs concernant les activités, la situation financière et les résultats des activités d'Equinor qui sont fondés sur des estimations, des prévisions et des projections actuelles concernant les industries dans lesquelles Equinor exerce ses activités ainsi que sur les attentes et hypothèses actuelles de la direction d'Equinor. Les énoncés prospectifs comprennent tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques, y compris, entre autres, les énoncés concernant le rendement futur en matière de finances, d'exploitation ou de durabilité, la création de valeur, la croissance, les investissements, les coûts, les dépenses, les rendements, les distributions, l'innovation technologique, l'exploration et la production, les niveaux ou le développement de la capacité, les réserves et les ressources, les portefeuilles et l'exécution, le développement ou la réalisation de projets et de champs, les objectifs et cibles de gestion, nos attentes quant à la réalisation de certaines cibles (y compris celles liées à nos ambitions climatiques) et les attentes, projections ou autres caractéristiques des événements ou circonstances à venir, y compris les stratégies, plans (y compris notre plan de transition énergétique), ambitions ou perspectives. Dans certains cas, nous utilisons des mots tels que « viser », « ambitions », « continuer », « anticiper », « croire », « pourrait », « possibilité », « potentiel », « estimer », « s'attendre », « buts », « indicatif », « intention », « peut », « objectifs », « engagement », « perspectives », « plan », « stratégie », « orientation », « risques », « calendrier », « rechercher », « devrait », « cibler », « fera » ou des déclarations ou des variations similaires de ces mots et d'autres expressions similaires pour identifier les déclarations prospectives, bien que toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas ces termes.

Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ils sont plutôt fondés sur des opinions et des hypothèses actuelles et, par leur nature, sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la société et sont difficiles à prévoir, qui peuvent faire en sorte que les résultats ou développements réels diffèrent sensiblement des résultats ou développements futurs exprimés ou implicites dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux envisagés dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres : les niveaux de l'offre, de la demande et de la tarification des produits de l'industrie, notamment en raison de la volatilité importante des prix du pétrole; les conditions macroéconomiques défavorables et les pressions inflationnistes; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'instabilité géopolitique, sociale et/ou politique, y compris la détérioration des relations commerciales et des droits de douane; les niveaux et les calculs des réserves ou des ressources et les différences importantes par rapport à ces estimations; la stabilité réglementaire et l'accès aux ressources, y compris les occasions attrayantes d'énergies renouvelables et à faibles émissions de carbone; les variations de la demande et l'offre du marché et le soutien des politiques des gouvernements en matière d'énergies renouvelables; les effets des changements climatiques et l'évolution de l'opinion des parties prenantes et des exigences réglementaires en matière de changement climatique; l'incapacité d'atteindre les objectifs stratégiques; le développement et l'utilisation de nouvelles technologies; le défaut de prévenir ou de gérer les perturbations numériques et informatiques de nos systèmes informatiques et opérationnels et ceux des tiers dont nous dépendons; les problèmes opérationnels, y compris l'inflation des coûts des dépenses d'immobilisation et d'exploitation; l'échec du forage; la disponibilité d'infrastructures adéquates à des prix commercialement viables; les actions des partenaires sur le terrain, des partenaires commerciaux et stratégiques et d'autres tiers; l'atteinte à la réputation; les actions des concurrents; le défaut de déployer efficacement de nouvelles technologies ou des lacunes dans leur mise en œuvre; les actions de l'État norvégien en tant qu'actionnaire majoritaire et l'exercice de la propriété par l'État norvégien; les changements, l'incertitude ou la non-conformité aux lois et aux exigences; l'incapacité d'obtenir les approbations nécessaires des gouvernements et d'autres parties pour les activités et les opérations; les changements défavorables des régimes fiscaux; les politiques stratégiques et économiques de la Norvège et d'autres pays producteurs de pétrole; la réglementation sur les chaînes de valeur à faibles émissions de carbone; la liquidité, les taux d'intérêt, les capitaux propres et les risques du crédit; le risque de pertes liées aux activités commerciales; l'incapacité d'attirer et de retenir du personnel; l'inefficacité des systèmes de gestion de crise; la couverture d'assurance inadéquate; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques pour la sécurité physique du personnel, des actifs, de l'infrastructure et des opérations découlant d'actes hostiles ou malveillants; le non-respect de nos normes éthiques et sociales; le non-respect réel ou perçu des exigences légales ou réglementaires et d'autres facteurs abordés dans la section « Facteurs de risque » de notre rapport annuel sur le formulaire 20-F pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Les lecteurs doivent également consulter toute autre divulgation que nous pourrions faire dans des documents que nous déposons ou fournissons à la SEC.



Toutes les déclarations prospectives orales et écrites faites à la date de cette présentation ou après et attribuables à Equinor sont expressément qualifiées dans leur intégralité par les facteurs susmentionnés. Toute déclaration prospective faite par Equinor ou en son nom ne vaut qu'à la date à laquelle elle est faite. Sauf si la loi l'exige, nous n'assumons aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

La réalisation de nos ambitions climatiques dépend, en partie, de changements sociétaux plus larges concernant les exigences des consommateurs et les progrès technologiques, chacun échappant à notre contrôle. Si les demandes de la société et l'innovation technologique ne changent pas parallèlement à la poursuite de notre plan de transition énergétique, notre capacité à réaliser nos ambitions climatiques sera compromise.

Cette présentation contient également des renseignements financiers qui ne sont pas présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Veuillez vous reporter aux documents que nous déposons à la SEC pour les divulgations et les rapprochements par rapport aux mesures financières conformes et non conformes aux IFRS les plus directement comparables contenues dans le présent document. Cette présentation peut contenir certaines mesures prospectives non conformes aux IFRS telles que les dépenses d'investissement organiques, le flux de trésorerie des activités après le paiement des impôts, le flux de trésorerie disponible et la rentabilité des capitaux employés moyens. Nous ne sommes pas en mesure de fournir un rapprochement de ces mesures prospectives non conformes aux IFRS, car il n'est pas possible de concilier ces mesures prospectives avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables sans effort déraisonnable, car les montants exclus des mesures prospectives non conformes aux IFRS utilisées pour déterminer ces mesures prospectives ne peuvent pas être prédits avec une certitude raisonnable.

Dans cette présentation, nous utilisons certains termes, tels que « ressource » et « ressources », que les règles de la SEC nous interdisent d'inclure dans nos dépôts à la SEC. Les lecteurs sont priés d'examiner attentivement les divulgations contenues dans notre formulaire 20-F, dossier SEC no 1-15200 (disponible sur les sites Web d'Equinor www.equinor.com et www.sec.gov).

Ces documents ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat de valeurs mobilières, et il n'y a pas d'offre, de sollicitation ou de vente de valeurs mobilières dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'inscription ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de ce territoire.



MERCI